

SUIVI ARTT

L'application de l'ARTT au regard des bilans réalisés dans certains services de la trésorerie générale, postes comptables et D.I. appellent les remarques suivantes :

- dégradation du service public
- les formules à 38h00 sont très difficiles à gérer
- la règle des 50% est difficile à respecter voir inapplicable
- les agents ont un sentiment d'insatisfaction quant à leur travail, toujours fait dans l'urgence mais d'après le TPG avec les 35h00 il faut savoir travailler plus rapidement faire des contrôles plus ciblés, être polyvalents.
- Les agents doivent savoir cadencer les congés mais...en règle générale, les agents seraient satisfaits ainsi que les ordonnateurs et les usagers.....

AVENANTS AU PROTOCOLE

- **Trésorerie municipale** : le souhait des agents de fermer au public à 16h au lieu de 16h30 n'est pas retenu.
- **Trésorerie de Tours-Nord** : le souhait des agents, de réduire d'1/4 heure la plage méridienne, n'est pas retenu.
- **Paierie départementale** : la modification des horaires variables n'est pas retenue.
- **Langeais** : suppression de la permanence le jeudi à 18h.
- **Chinon** : accueil du public à 8h30 au lieu de 8h.
- **T.B.O.** : idem
- **Tours Sud** : suppression des périodes blanches
- **Services de la T.G. : Pensions – Epargne – Comptabilité** : Ces 3 services se sont prononcés pour 38 h au lieu de 37h. Le T.P.G. n'a pas voulu prendre de décisions disant que les formules à 38 h étaient très difficiles à gérer ...affaire à suivre.

INTRANET COMMUN DGI-CP

Dans notre département les sites seront opérationnels au 30 juin 2002.

- les circonscriptions de Loches et Amboise : réunion de présentation le 19 avril à tous les agents concernés.
- La circonscription de Tours : réunion le 16 mai.

MININFO

Un audit de notoriété et d'évaluation va être mis en place.
Cet outil sera en service avant fin 2002.

QUESTIONS DIVERSES

Le standard TG va être amélioré...mais, qu'on se le dise... « Le but n'est pas de faire faire des économies aux usagers ! »...

SUR LES C.A.P.

Le TPG n'a rien décidé quant à la supposée affectation d'un agent de TOURS 1^{ère} sur le poste au service matériel laissé vacant par Mme De Girard, la rumeur semble donc infondée... Cette vacance sera portée à la connaissance des agents et fera l'objet d'un appel à candidature et d'une C.A.P. le 29 avril 2002.

FORMATION

Le bilan est positif. Il apparaît une augmentation des jours de formation due à l'euro et la STU.
Les chefs de poste doivent veiller au bon fonctionnement des boîtes e - mails.
Les agents peuvent sur demande, bénéficier de stages.

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41